



Demande d'audience au juge des affaires familiales pour mon fils

Par **Orelisa21410**, le **18/04/2021** à **10:51**

Bonjour,

Mon fils de 14 ans subi depuis quelques mois un harcèlement moral de la part de son père et de sa belle-mère à un point tel qu'il m'a demandé la procédure pour demander une audience auprès du JAF pour suspendre les droits de visite et d'hébergement le concernant.

Je sais qu'il doit faire une lettre pour demander cette audience au juge mais est-ce que vous auriez un modèle de lettre à me soumettre s'il vous plaît ?

Je vous remercie d'avance de ce que vous ferez pour répondre à ma demande.

Par **jodelariege**, le **18/04/2021** à **12:56**

bonjour

ce n'est pas à votre fils de faire la demande auprès du Jaf mais à vous la mere pour une modification du droit de visite et d'hébergement

attention il faut des arguments et des preuves pour obtenir satisfaction